

# Dépôt d'une publication scientifique dans une archive ouverte

## Fiche pratique

### Pourquoi déposer dans une archive ouverte ?

- L'article déposé, en libre accès sur internet, aura une meilleure visibilité et un meilleur taux de citation ; il sera aussi disponible plus rapidement et sera accessible par tous
- Les articles déposés sur une archive institutionnelle constituent un réservoir national des résultats de la recherche indépendant des fluctuations des négociations avec les éditeurs
- Les organismes financeurs de la recherche (par exemple l'ANR) demandent que toutes les publications consécutives aux projets financés par eux soient déposées dans des archives institutionnelles.

### Où déposer ?

L'archive à alimenter peut varier en fonction de l'organisme de rattachement de l'auteur (qui peut avoir mis en place des facilités de dépôt pour ses auteurs)

PORTAILS INSTITUTIONNELS des organismes membres d'Agropolis (France)		
INSTITUTIONS/CONTENU	NOM	LIEN
AgroParisTech	HAL AgroParisTech	<a href="http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/">http://hal-agroparistech.archives-ouvertes.fr/</a>
CEMAGREF	HAL-CEMAGREF Cemadoc	<a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/CEMAGREF/fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/CEMAGREF/fr/</a> <a href="http://cemadoc.cemagref.fr">http://cemadoc.cemagref.fr</a>
CIRAD	HAL-CIRAD	<a href="http://hal.cirad.fr/">http://hal.cirad.fr/</a>
CNRS	HAL-CNRS	<a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/CNRS/fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/CNRS/fr/</a>
IRD	HAL-IRD	<a href="http://hal.ird.fr/">http://hal.ird.fr/</a>
INRA	HAL-INRA ProdInra	<a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/INRA/fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/INRA/fr/</a> <a href="http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/index.xsp">http://www.prodinra.inra.fr/prodinra/pinra/index.xsp</a>
INSERM	HAL-INSERM	<a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/INSERM/fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/INSERM/fr/</a>
PORTAILS THEMATIQUES (France)		
Thèses en Ligne	TEL	<a href="http://tel.archives-ouvertes.fr/">http://tel.archives-ouvertes.fr/</a>
Cours en Ligne	CEL	<a href="http://cel.archives-ouvertes.fr/">http://cel.archives-ouvertes.fr/</a>
Education et Technologies de l'Information et de la Communication	TEMATICE	<a href="http://edutice.archives-ouvertes.fr/">http://edutice.archives-ouvertes.fr/</a>
PORTAILS GENERIQUES (France)		
Enseignement supérieur et de la recherche scientifique	HAL (générique)	<a href="http://hal.archives-ouvertes.fr/">http://hal.archives-ouvertes.fr/</a>
Thèses des écoles de ParisTech	PASTEL	<a href="http://pastel.archives-ouvertes.fr/">http://pastel.archives-ouvertes.fr/</a>
Images et documents iconographiques scientifiques	MédiHAL,	<a href="http://medihal.archives-ouvertes.fr">http://medihal.archives-ouvertes.fr</a>



Auteurs : C. Amiel, Y. Brohard, A. Filatre, I. Gouat, H. Hensens, C. Roure, C. Silvy, D. Villebrun  
Contact : [cist@agropolis.fr](mailto:cist@agropolis.fr) - novembre 2011

# Dépôt d'une publication scientifique dans une archive ouverte

## Fiche pratique

### Comment déposer ?

Selon l'organisme d'appartenance, ouvrir un compte sur l'archive choisie pour effectuer son dépôt lui-même ou demander aux documentalistes de son laboratoire ou institut de prendre en charge la procédure.

Pour en savoir plus sur le dépôt dans HAL, consulter le **Guide du dépôt et du bon usage de Hal** : <http://www.ccsd.cnrs.fr/support.html>

### Précautions à prendre avant le dépôt

- Avant la signature, **bien lire le contrat de cession de droits avec l'éditeur et demander éventuellement sa modification** par l'ajout de la clause suivante :

En français : «*L'auteur conserve le droit d'archivage numérique de l'oeuvre, en libre accès [immédiat/différé de xxxx mois après publication], pour un usage non-commercial, ce droit [incluant/n'incluant pas] le dépôt du PDF de l'éditeur* »

En anglais « *The author shall retain the right to digitally archive the text of his/her work, with open access [immediate/deferred by xxxx month(s) subsequent to publication], for non-commercial use, with said right [including/not including] the editor's PDF file* ».

- **s'assurer que l'ensemble des auteurs approuve le dépôt de leur travail sur l'archive ouverte** et se mettre d'accord sur la personne responsable du dépôt de façon à éviter les dépôts en double.
- **s'assurer que le dépôt du document sur une archive ne constitue pas une violation d'une cession de droits d'auteur à un éditeur commercial**

Pour les articles de revues, vous pouvez vous informer de la position des éditeurs sur le dépôt dans les archives ouvertes sur le site collaboratif Sherpa (<http://www.sherpa.ac.uk/romeo/>), ou sur Helloïse (<http://heloise.ccsd.cnrs.fr/>), site français qui reprend les informations de Sherpa :

Code Sherpa/ROMEO des revues/éditeurs	Pre-print = version de l'article avant acceptation	Post-print = version de l'article acceptée et révisée	Version PDF = version publiée par l'éditeur
Vert	✓	✓	✓
Bleu	✗	✓	✓
Jaune	✓	✗	✗
Blanc	✗	✗	✗

Attention ! Ne pas se contenter du classement de l'éditeur, vérifier les règles spécifiques à chaque revue !

A savoir ! Suite aux exigences d'un nombre croissant de bailleurs de fonds, **indépendamment de la couleur qu'ils affichent, les éditeurs accordent des dérogations pour des dépôts sur des archives institutionnelles**. On peut trouver cette information sur le site *Sherpa/Juliet* :

<http://www.sherpa.ac.uk/juliet/>

On peut toujours demander à l'éditeur une dérogation exceptionnelle pour ce type de dépôt : cf. modèles de lettres sur <https://ist.cemagref.fr/libre-acces-1/boite-a-outils/>



Auteurs : C. Amiel, Y. Brohard, A. Filatre, I. Gouat, H. Hensens, C. Roure, C. Silvy, D. Villebrun

Contact : [cist@agropolis.fr](mailto:cist@agropolis.fr) - novembre 2011

**AGROPOLIS**  
INTERNATIONAL